



La Présidente

parti chrétien-démocrate

Paris, le 28 septembre 2012

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Objet : Demande de referendum

Monsieur le Président,

Le 25 août dernier, j'ai sollicité une audience auprès du Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, au sujet du projet de loi du gouvernement prévoyant d'instaurer en France le mariage des personnes de même sexe et l'ouverture de l'adoption à ces personnes ainsi mariées.

J'ai insisté sur le fait que des projets d'une telle ampleur ne peuvent être mis en place sans que les Français soient consultés. Ils sont de nature à opérer de profonds bouleversements dans notre société, et ils suscitent de part et d'autre des réactions passionnées, susceptibles de nuire à la paix civile.

Ma surprise est grande de n'avoir reçu aucune réponse de la part de Monsieur Jean-Marc Ayrault. Ce matin, j'ai entendu Madame le ministre de la Famille Dominique Bertinotti annoncer que le projet de loi sur l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe sera soumis en première lecture à l'Assemblée Nationale avant la fin de l'année 2012.

Monsieur le Président, je fais appel à vous aujourd'hui afin que vous refusiez que les Français ne puissent s'exprimer sur un sujet d'une si grande importance. C'est au peuple français tout entier, et pas uniquement aux parlementaires, de décider du modèle de société qu'il veut pour lui et pour les générations à venir. Vous vous êtes engagé lors de votre campagne à être proche du peuple français et à l'écoute de ses attentes. L'article 11 de la Constitution vous confère le pouvoir de « soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique, sociale ou environnementale de la Nation et aux services publics qui y concourent, ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions. »

J'ai donc l'honneur de solliciter de votre part une audience, afin de m'entretenir avec vous de ce projet de loi et de vous exposer ma demande de referendum.

Confiante dans votre sens des responsabilités et dans la suite que vous donnerez à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma haute considération.

Christine BOUTIN